

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

du jeudi 21 janvier 2021 à 11h30

MONTFORT COMMUNAUTE ENCOURAGE LES INVESTISSEMENTS NUMÉRIQUES

Comment soutenir les entreprises du territoire ? Comment les accompagner durant cette crise sanitaire qui met à mal notamment les petits commerçants et artisans locaux ? A travers son Pass Commerce et Artisanat mis en place par la Région Bretagne, Montfort Communauté vient compléter son dispositif de subventions en ajoutant un « volet numérique ».

La crise sanitaire a démontré la nécessité, même pour les plus petites entreprises, d'être présent sur internet. Quand les liens physiques sont rompus, le numérique prend le relais que ce soit par un site internet ou grâce aux réseaux sociaux. « *L'atout du tissu économique local passe par les relations de proximité nouées avec les habitants du territoire. Mais l'un n'empêche pas l'autre* » souligne Christophe Martins, Président de Montfort Communauté. En effet, la collectivité tient à ses boutiques et à ses enseignes locales qui ont pignon sur rue. « *Le Pass Commerce et Artisanat est justement un dispositif qui a pour objet de soutenir les entreprises dans leurs investissements pour les ancrer sur notre territoire* » rappelle Fabrice Dalino, Vice-président en charge de l'Economique à la communauté de communes.

La nouveauté c'est donc d'y inclure un type d'investissement supplémentaire : les dépenses immatérielles en lien avec le numérique. L'aide votée par l'ensemble des élus du conseil communautaire concerne notamment la création de sites Internet, d'e-boutiques, de visites virtuelles mais également la réalisation de vidéos promotionnelles, les formations liées au référencement, aux réseaux sociaux... Elle peut aussi être sollicitée en cas d'acquisition de matériels numériques ou informatiques type PC, tablette ou vitrine numérique. Concrètement, 50% des investissements sont subventionnables (à partir de 2000 euros et dans la limite de 15 000 euros HT). L'aide est cofinancée à parité par la Région Bretagne et Montfort Communauté. Une liste des prestataires locaux est par ailleurs disponible sur le site internet de la communauté de communes.

A noter : le Pass Commerce et Artisanat a profité d'un assouplissement à la rentrée avec un plancher de dépenses abaissé à 3 000€ ainsi qu'une ouverture du dispositif vers des travaux et équipements liés à l'aménagements extérieurs... Sur proposition de la Région Bretagne, Montfort Communauté a décidé de prolonger cet assouplissement jusqu'au 30 juin 2021.

Pour tout renseignement sur les conditions d'obtention d'un Pass Commerce et Artisanat, Florian Villain, responsable du Développement économique à Montfort Communauté répond à toutes les questions par mail florian.villain@montfortcommunaute.bzh ou par téléphone 02.99.09.88.10